



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 octobre 2020

## Résultats de l'enquête d'octobre 2020 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Les critères d'octroi des prêts aux entreprises et aux ménages se sont durcis
- La demande de prêts des entreprises s'est modérée en raison de besoins de liquidité d'urgence moins élevés
- Les prêts bancaires ont été fortement soutenus par les mesures de la BCE

Selon l'enquête d'octobre 2020 sur la distribution du crédit bancaire, les [critères d'octroi](#) – c'est-à-dire les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – ont été durcis pour l'ensemble des catégories de prêts, à savoir les [prêts aux entreprises](#), les [prêts au logement consentis aux ménages](#) et les [crédits à la consommation et autres prêts aux ménages](#) au troisième trimestre 2020. Le pourcentage net de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises (pourcentage net de 19 %, cf. graphique 1) fait suite aux évolutions favorables de la campagne précédente. Les critères d'octroi des prêts aux ménages ont continué de se durcir (avec un pourcentage net de 20 % pour les prêts au logement accordés aux ménages et de 9 % pour les prêts à la consommation et autres prêts aux ménages). Les banques ont fait état de la détérioration des perspectives économiques générales, de l'accroissement du risque de crédit des emprunteurs et d'une moindre tolérance au risque comme étant des facteurs pertinents à l'origine du durcissement de leurs critères d'octroi de crédits aux entreprises et aux ménages.

Pour le quatrième trimestre 2020, les banques s'attendent à ce que les critères d'octroi continuent de se durcir pour les entreprises, reflétant les inquiétudes relatives à la reprise économique, dans la mesure où certains secteurs restent vulnérables, ainsi que les incertitudes entourant la prolongation des mesures de soutien budgétaire. Le durcissement net des critères d'octroi des prêts au logement consentis aux ménages devrait se poursuivre au quatrième trimestre 2020.

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Les [modalités et conditions générales pratiquées par les banques](#) – correspondant aux modalités et conditions effectives convenues dans les contrats de prêt – se sont durcies au troisième trimestre 2020 pour les nouveaux prêts aux entreprises en raison de l'élargissement des marges sur les prêts, en particulier pour les prêts plus risqués, et des exigences en matière de garanties. En ce qui concerne les prêts au logement consentis aux ménages, les conditions générales des banques se sont également durcies au troisième trimestre 2020.

La [demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises](#) a diminué au troisième trimestre 2020, en raison de besoins de liquidité d'urgence moins élevés associés à la pandémie de coronavirus (COVID-19) après une augmentation nette record de la demande au trimestre précédent (cf. graphique 2). Le pourcentage net des banques déclarant une augmentation [de la demande de prêts au logement](#) s'est accru au troisième trimestre 2020, reflétant un certain rattrapage de la demande après la période de confinement du deuxième trimestre, et a légèrement augmenté pour les [crédits à la consommation et les autres prêts aux ménages](#). La demande nette de prêts au logement et de crédits à la consommation a été soutenue par la faiblesse générale des taux d'intérêt, tandis que la contribution négative de la confiance des consommateurs s'est nettement atténuée.

Au quatrième trimestre 2020, les banques s'attendent à un rebond de la demande nette de prêts aux entreprises. La demande de prêts au logement devrait diminuer, tandis qu'une hausse de la demande de crédits à la consommation est attendue par les banques au quatrième trimestre 2020.

En ce qui concerne l'accès au financement de détail et au refinancement interbancaire, les banques de la zone euro ont fait état d'une amélioration en termes nets au troisième trimestre 2020. Cette évolution a été soutenue par les mesures de politique monétaire de la BCE. Le programme d'achats d'actifs, le programme d'achats d'urgence face à la pandémie et la troisième série d'opérations de refinancement à long terme ciblées (TLTRO III) de la BCE ont eu un effet positif sur les positions de liquidité des banques et sur les conditions de financement de marché. Conjuguées au taux négatif de la facilité de dépôt, ces mesures ont contribué à assouplir les conditions d'octroi des prêts bancaires et ont eu un effet positif sur les volumes de prêts. En particulier, les opérations TLTRO III ont fortement soutenu les prêts bancaires au cours des six derniers mois. Cependant, selon les banques, les achats d'actifs de la BCE et le taux négatif de la facilité de dépôt ont eu des conséquences défavorables sur leur rentabilité via un impact négatif sur leurs produits nets d'intérêts, ce qui est légèrement atténué par le système à deux paliers de la BCE pour la rémunération des excédents de liquidité.

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro, qui est réalisée quatre fois par an, a été mise au point par l'Eurosystème afin de mieux comprendre le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête d'octobre 2020 portent, sauf

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

indication contraire, sur les évolutions observées au troisième trimestre 2020 et les changements attendus au quatrième trimestre 2020. La campagne d'octobre 2020 a été réalisée entre le 21 septembre et le 6 octobre 2020. Au total, 143 banques ont été interrogées pour cette enquête, avec un taux de réponse de 100 %.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Silvia Margiocco, au : +49 69 1344 6619.**

## Notes

- Un **rapport correspondant à cette campagne d'enquête** est disponible à l'adresse [https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb\\_surveys/bank\\_lending\\_survey/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html). Une copie du questionnaire, un glossaire des termes utilisés dans l'enquête et un guide utilisateur, accompagnés d'informations relatives aux séries de l'enquête, peuvent également être consultés sur cette page internet.
- **Les séries relatives à la zone euro et les séries nationales** sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques) de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9691151>). Les résultats nationaux publiés par les différentes banques centrales nationales peuvent être obtenus à l'adresse [https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb\\_surveys/bank\\_lending\\_survey/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html).
- Pour plus de détails concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler–Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « *The euro area bank lending survey* », Occasional Paper Series, n° 179, BCE, 2016 (<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecbop179.en.pdf>).

## Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

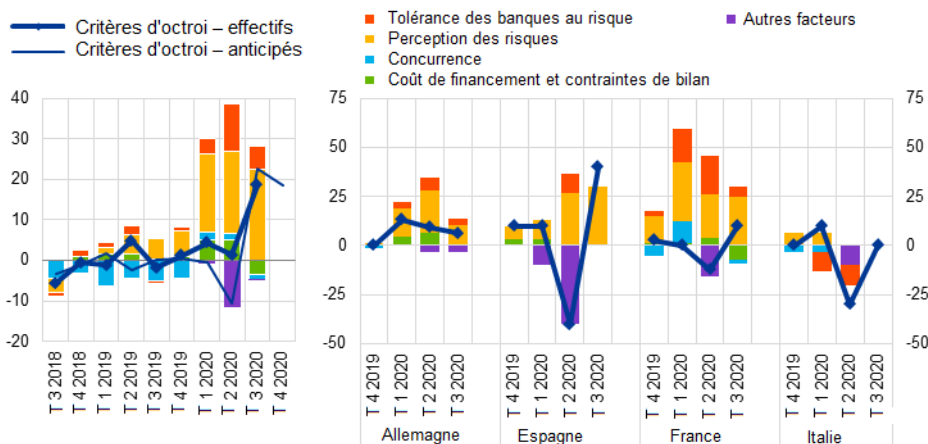
## Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

### Graphique 1

#### Modifications des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi et facteurs contributifs)



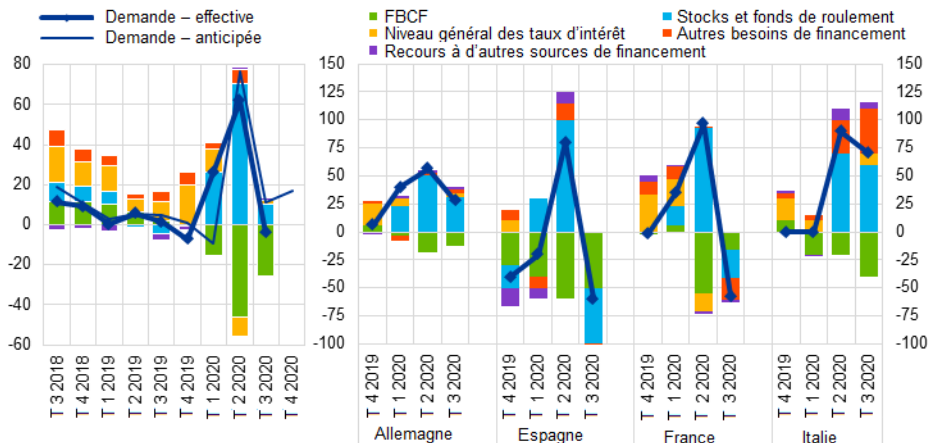
Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « durcissement important » et « léger durcissement » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « léger assouplissement » et « assouplissement important ».

### Graphique 2

#### Modifications de la demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un accroissement de la demande et facteurs contributifs)



Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets pour les questions portant sur la demande sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « augmentation importante » et « légère augmentation » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « légère diminution » et « diminution importante ».

#### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

#### Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France